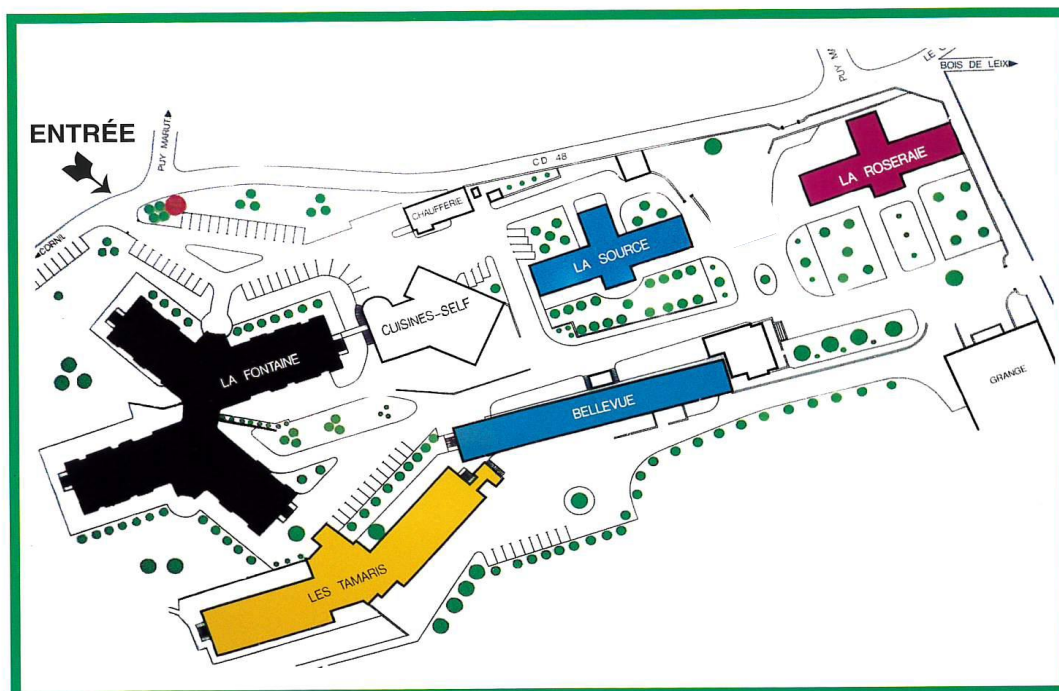


MIEUX NOUS CONNAITRE

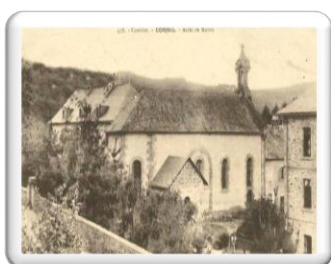


Situation géographique et implantation

Situé à 12 km de TULLE et 19 km de BRIVE-LA-GAILLARDE dans la commune de CORNIL, l'établissement est idéalement situé. Implanté au cœur d'un parc arboré au-dessus de la rivière Corrèze, celui-ci est constitué de 5 pavillons principaux : Fontaine, Source, Roseraie, Bellevue et Tamaris.



UN PEU D'HISTOIRE AVANT DE COMMENCER ...



L'établissement est créé en **1852**.

Tout d'abord **dépôt de mendicité** recevant des vagabonds pris sur la voie publique en train de mendier et que l'administration assignait à résidence au sein de l'établissement par décision de justice, c'est à compter de 1905, avec la loi relative à l'assistance aux vieillards infirmes et incurables, que l'établissement prend l'appellation d'**Asile**, Dépôt de Mendicité de Rabès, du nom du lieu-dit sur lequel est construit l'établissement.

Après la guerre de 1939 – 1945, l'établissement prend la dénomination de **Maison de Retraite Départementale de la Corrèze**.

Puis, le 18 mars 1963, un décret érige l'établissement en **établissement public hospitalier** doté de l'autonomie financière et de la personnalité civile.

Le 1^{er} mars 1977, un **centre de cure médicale** est ouvert à côté de l'ancien hospice pour accueillir les personnes de plus de 60 ans, soit en service de moyen séjour, soit en service de soins de longue durée (pavillon « La Fontaine »).

Le 1^{er} octobre 1980, une **maison de retraite médicalisée** vient compléter cet ensemble (pavillon « Tamaris »).

Par arrêté ministériel de 1989, l'hospice de CORNIL est transformé en **centre de long séjour** au sein duquel sont maintenus des lits de maison de retraite.

Par la suite, dans le cadre de la **politique nationale d'humanisation**, l'établissement poursuit sa transformation. Ainsi, il connaît des changements de structures très importants au cours des années 1980 à 2000 avec d'importants travaux et une évolution dans l'accueil des malades et des résidents accueillis suite à la suppression de l'Hospice.

Aujourd'hui, l'objectif du Centre Hospitalier de Cornil est, au-delà de sa vocation gériatrique initiale, de se spécialiser davantage afin de mieux répondre aux besoins non couverts sur le département en réponse à la demande du Conseil départemental de la Corrèze et de l'Agence Régionale de Santé.

Ainsi, l'établissement dispose, en complément de ses services existants (USLD et EHPAD) d'un service de 12 lits d'hospitalisation complète de soins de suite et de réadaptation polyvalents (SSR) qui se situe en aval d'une pathologie médicale ou chirurgicale, aiguë, récente ou chronique ayant entraîné ou non une hospitalisation.

Depuis l'été 2022, une unité de 6 places de jour a été ouverte au sein du service de SSR afin d'accueillir du lundi au vendredi tout adulte de plus de 18 ans polyopathologique vivant à domicile ou en institution en perte d'autonomie.

Le Centre Hospitalier Jean-Marie Dausier, fort de son expertise gériatrique, peut ainsi, grâce aux différents types d'hébergement qu'il propose (S.S.R, E.H.P.A.D., U.S.L.D et hébergement temporaire), accompagner les résidents aux différentes étapes de leur vie.

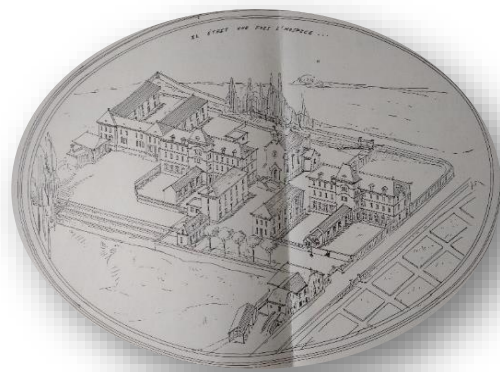
Une équipe médicale permet d'assurer une surveillance médicale 24h/24h, complétée par une astreinte administrative et technique.

Au sein de chaque service, des équipes composées d'aides-soignants et d'infirmiers, sous la responsabilité d'un cadre de santé, dispensent les soins et accompagnent résidents et patients dans les actes de la vie quotidienne.

L'interdisciplinarité offerte par la présence d'une équipe de rééducation composée d'un masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeutes, d'une psychologue, d'une orthophoniste, permet une prise en soins globale et individualisée de chaque résident ou patient.

Les repas des résidents sont préparés sur place par la cuisine de l'établissement en collaboration avec une diététicienne qui assure également leur suivi nutritionnel.

Des animations et des activités de loisirs sont proposées aux résidents, au sein de chaque unité ou à l'occasion de sorties.



En concertation avec les autorités de tutelle, le Projet de restructuration, engagé depuis plusieurs années dans l'établissement, a été relancé en 2016.

Ce projet architectural est ambitieux puisque tous les pavillons accueillant des résidents d'EHPAD et d'USLD de l'établissement bénéficieront d'un plan de rénovation.

Le phasage prévisionnel des travaux est établi comme suit :

- ⇒ 2019/2020 : rénovation de TAMARIS (réouverture du pavillon en décembre 2020),
- ⇒ 2021/2022 : rénovation de SOURCE et ROSERAIE (réouverture des pavillons en septembre 2022),
- ⇒ 2023 : rénovation de LA FONTAINE.

Les objectifs sont multiples :

- Améliorer les prises en charge : Singulariser et Individualiser la prise en soins des résidents au sein de pôles spécialisés dans le handicap mental et/ou psychique vieillissant, les troubles cognitifs ou les soins de longue durée.
- Améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des résidents en proposant un hébergement confortable et adapté (salle de bains individuelles, domotique, accès au numérique...) dans un environnement sécurisé et favorisant la convivialité (cuisine thérapeutique ergonomique, aménagement des extérieurs, chemins piétonniers, jardins thérapeutiques.).
 - Poursuivre la mise en œuvre des nouvelles technologies au service des résidents dans le cadre des téléconsultations / télé-expertises... et domotiques
 - Faire appel aux énergies renouvelables (chaufferie biomasse).
 - Améliorer les conditions de travail.

Afin de permettre la réalisation des travaux en réduisant au maximum les nuisances pour les résidents et les patients, le Centre Hospitalier de Cornil a installé provisoirement son service d'USLD au 8^{ème} étage du Centre Hospitalier de Tulle.

Après la finalisation de la première tranche de travaux et l'ouverture du pavillon TAMARIS en décembre 2021, les pavillons SOURCE et ROSERAIE sont en cours de rénovation. Les travaux devraient être achevés au printemps 2022.

Viendra ensuite la dernière phase avec la rénovation du pavillon FONTAINE, à l'issue de laquelle les 45 résidents accueillis à Tulle réintègreront l'établissement.

Au terme de l'opération de travaux envisagée pour 2023, la capacité du Centre Hospitalier de Cornil devrait ainsi s'établir comme suit :

- 180 lits d'EHPAD :
 - 88 lits d'EHPAD dit « standard »,
 - 64 lits pour personnes atteintes de pathologies de type Alzheimer (4 unités de 16 lits)
 - 28 lits pour Personnes Handicapées Vieillissantes (2 unités de 14 lits),
- Secteur sanitaire de 86 lits :
 - 71 lits d'USLD ,
 - 18 lits et places en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR).